

Concertation garantie par



STUDIO SBAILLY

CONCERTATION PREALABLE
DU 27 NOVEMBRE 2023 AU 28 JANVIER 2024

Informez-vous et exprimez-vous !

Le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle fait face à une augmentation de la production d'œuvres. Or depuis plusieurs années, la France est confrontée à un déficit de plateaux de tournage, à un manque d'infrastructures adaptées aux besoins, ainsi qu'à une insuffisance d'équipes formées aux exigences des tournages internationaux. L'industrie cinématographique française doit ainsi répondre à deux enjeux majeurs : l'augmentation du nombre de studios et l'amélioration des infrastructures. Le Gouvernement français et le CNC* ont alors lancé un plan d'investissement de 350 millions d'euros d'ici 2030 pour contenir la délocalisation du tournage de films, assurer le maintien du volume de la production domestique et attirer des productions étrangères. Le projet « Studios de Bailly » est l'un des projets sélectionnés dans cette démarche.

Ce projet consiste à créer un nouveau complexe de studios de cinéma sur la commune de Bailly-Romainvilliers. Les aménagements du site seront portés par Cinopia (société créée en 2021 pour le projet qui sera en charge de la conception, de la construction et de l'exploitation des studios) avec pour objectif de proposer un outil unique par sa conception et ses innovations dans tous les domaines. Parallèlement, EpaFrance, aménageur du secteur IV de Marne-la-Vallée et partenaire du projet, poursuivra la réalisation des aménagements autour du site via la requalification et la création de voiries et d'espace public, la préservation des espaces naturels, ainsi que la réalisation d'une promenade plantée.

* Centre national du cinéma et de l'image animée

Toutes les informations sur :
www.studiosdebailly.fr

CINOPIA  EpaFrance
l'âme dans l'aménagement

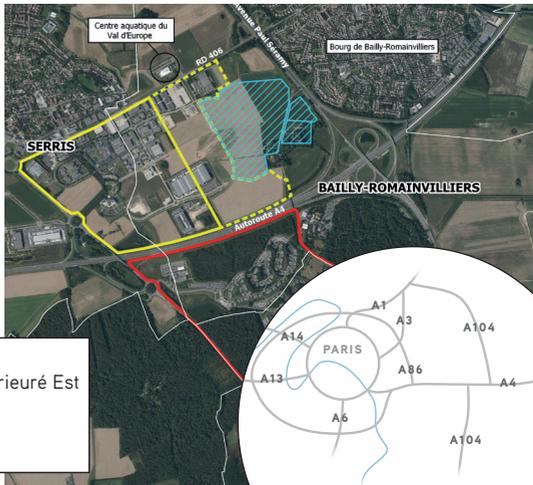
LA LOCALISATION DU PROJET ET LES ACCÈS AU SITE

Le choix d'un territoire stratégique

- Un projet qui s'insère sur le territoire d'intervention d'EpaMarne – EpaFrance ;
- Un territoire concerné par une opération d'intérêt national (OIN)¹ ;
- Un secteur prévu pour l'urbanisation dans le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF²) actuel et le futur SDRIF-E (le «E» pour Environnement, pilier essentiel du développement en Île-de-France) ;
- Un territoire bien desservi favorisant l'accessibilité du projet (RER A, lignes de bus, gare TGV de Marne-la-Vallée Chessy, aéroport international Roissy Charles-de-Gaulle, autoroute A4).

Périmètre d'implantation du projet

Le projet « Studios de Bailly » est envisagé sur une emprise d'environ 34,4 hectares, actuellement propriété d'EpaFrance, sur la commune de Bailly-Romainvilliers.



- Zac de Prieuré Ouest
- Emprise modifiée de la ZAC du Prieuré Est
- Projet de Studios
- ZAC Village Nature
- Communes



Les voies d'accès au site

- Accès Studio - recyclerie / pépinière
- Accès livraison
- Entrée principale, axe du Prieuré
- Voirie structurante (A4 et RD231)
- Voiries existantes
- Voiries en projets

¹ Procédure administrative qui doit permettre la réalisation de projets d'aménagement de grande envergure présentant un intérêt national.

² Document d'urbanisme et d'aménagement du territoire régional qui définit à travers ses prescriptions la stratégie territoriale de la Région à long terme.

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Les données clés



Une dizaine de **plateaux modulaires**, réunies en un système d'îlots de 2 à 4 plateaux



Une hauteur des plateaux comprises **entre 18 m et 20 m**, à l'exception de deux plateaux de tournage d'une hauteur d'environ **28 m**



La création de **backlots** (espaces de tournage extérieurs)



La mise en place d'une **recyclerie** et d'une **pépinière**



La création d'**un plan d'eau** sur le site



Le rehaussement d'un **merlon** et mise en place de **parkings silos** pour répondre aux enjeux de limitation de bruit et d'intégration paysagère



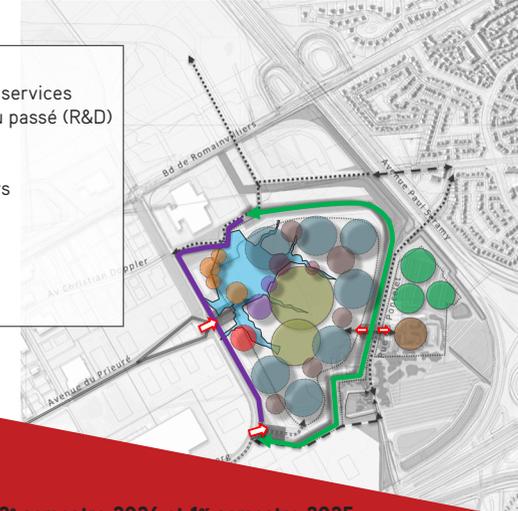
Un coût estimé à **500 millions d'euros**



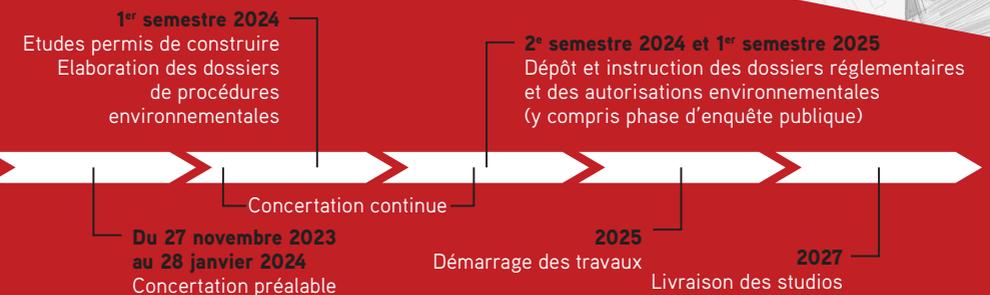
De nombreux **emplois directs et indirects** créés ou mobilisés

La programmation envisagée

- Accueil Admin-Gestion
- Bureaux montage réunion services
- Laboratoires du futur et du passé (R&D)
- Atelier
- Studios
- Backlot / Décors extérieurs
- Recyclerie
- Pépinière / serres
- Bassins
- Parkings silos végétalisés
- Merlon paysager



Calendrier du projet



LA CONCERTATION ET SES MODALITÉS

Afin de vous informer et de contribuer au projet « Studios de Bailly », une concertation préalable est organisée du 27 novembre 2023 au 28 janvier 2024 sous l'égide de 2 garantes désignées par la CNDP : Dominique GANIAGE et Corinne LARRUE.

Contacts : dominique.ganiage@garant-cndp.fr et corinne.larrue@garant-cndp.fr

Pour vous informer et contribuer

Le dossier de concertation disponible dans les mairies du périmètre de la concertation, sur le site internet et lors des rencontres publiques, comprenant les principales informations disponibles, en l'état actuel, sur le projet « Studios de Bailly » ;

Le site internet www.studiosdebailly.fr pour accéder aux versions numériques des documents et à un ensemble de ressources annexes.



Nous venons aussi
à votre rencontre :

Le samedi 2 décembre de 9h à 13h
au marché de Magny-le-Hongre ;

Le mercredi 13 décembre de 9h à 13h
devant le centre commercial Val
d'Europe (place d'Ariane) à Serris.

Participez aux rencontres publiques !

Mercredi 29 novembre 2023 à 19h30

Réunion publique d'ouverture

Salle du conseil à la mairie de Bailly-Romainvilliers
(51 rue de Paris)

Mercredi 6 décembre 2023 à 18h30

Réunion publique thématique sur l'opportunité

Salle La Grange au siège du Val d'Europe Agglomération
à Chessy (Château de Chessy, rue du Château)

Samedi 16 décembre 2023 de 10h à 12h

Visite de site

Jeudi 11 janvier 2024 à 18h30

**Réunion publique thématique sur les retombées
économiques et les bénéfices attendus
pour le territoire**

A la CCI située à Serris (1 Avenue Johannes Gutenberg)

Jeudi 18 janvier 2024 à 18h30

**Atelier sur les effets et les principaux impacts
du projet, l'insertion paysagère
et la gestion de la phase chantier**

Salle du conseil à la mairie de Bailly-Romainvilliers
(51 rue de Paris)

Mercredi 24 janvier 2024 à 18h30

Réunion publique de synthèse

Salle du conseil à la mairie de Bailly-Romainvilliers
(51 rue de Paris)

Déposez votre avis ou votre question
sur le formulaire de dépôt de contribution du site internet,
via le coupon-T ci-contre ou sur les registres dans les mairies du périmètre.

STUDIO**SB**AILLY

ECO

20 g

Valable jusqu'au

28/01/2024



Concertation « Studios de Bailly »
22 rue Chauvelot
75015 PARIS

STUDIO**S**BAILLY

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET « STUDIOS DE BAILLY »

—
Renvoyez ce coupon-T par voie postale sans affranchissement jusqu'au 28 janvier 2024 inclus, date de fin de la concertation préalable.

Votre commune de résidence :

Votre contribution :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Prénom Nom (optionnel) :

Merci d'avoir contribué à la concertation sur le projet « Studios de Bailly ». Votre participation sera publiée sur le site internet de la concertation et versée au bilan de la concertation. Les données à caractère personnel seront uniquement utilisées à des fins statistiques ou pour la transmission d'informations sur le projet. Elles ne seront pas rendues publiques. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données nominatives. Pour toute question relative au traitement de ces données, vous pouvez écrire à contact@studiosdebailly.fr.